



**2. Etude hydraulique (mission Naldeo complémentaire au marché en cours) et Etude géotechnique pour la mesure de perméabilité du sol secteur rue des Ouches**

Dans le cadre du projet Assainissement et Eau Potable rue des Ouches, une nouvelle étude géotechnique sera nécessaire car la perméabilité du sol n'a pas été déterminée dans l'étude réalisée en 2013 lors de l'aménagement de la plate-forme du SDIS par Hydrogéotechnique Est.

La mission complémentaire de Naldéo requiert environ 4 jours de travail, ce qui représente un coût de 2 435 € HT, soit 2 922 € TTC €.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**3. Décision modificative Budget Principal**

Suite à la demande de la trésorerie, il convient d'inscrire des crédits complémentaires concernant les écritures d'amortissement de l'exercice budgétaire 2017.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement à la section d'investissement	745,00 €	
D 6811 : Dot. Amort. Immos incorp.& corp.		745,00 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement	745,00 €	
R 28031 : Amortis. Frais d'études		745,00 €

POUR : 9

CONTRE : 1

ABSTENTION : 1

**4. Admission en non valeur**

Suite à une opposition du conseil municipal en date du 13/04/2016 à l'admission en non-valeur d'une somme de 395,85 € correspondant aux factures et loyers impayés d'une administrée, Madame la Comptable des Finances Publiques nous a écrit en date du 4 avril dernier pour nous rappeler que ce dossier a fait l'objet d'un jugement qui a éteint les créances et que nous devons accepter ces non-valeurs.

Il est donc demandé au conseil municipal de revoir sa position sur la question.

Après étude et discussion, le Conseil Municipal accepte ce dossier en non-valeur.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

**Arrivée de Joël GEOFFROY à 18h57.**

**5. Modification du prix de vente du terrain rue des Champs Montants**

Le Conseil Municipal a donné, il y a quelques mois, l'autorisation à Madame le Maire de mettre en vente un terrain à bâtir non viabilisé de 12 ares 43 ca, rue des Champs Montants via une agence immobilière.

Ne trouvant pas d'acquéreur compte-tenu du montant important des travaux de viabilité, il convient de redéfinir un nouveau prix de vente, à savoir 25 000 € nets commune.

Après étude et discussion, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

POUR : 11

ABSTENTION : 0

CONTRE : 1

**6. Convention de régularisation de servitude de passage de la canalisation publique d'eau potable sur terrains privés**

Point ajourné.

**7. Convention Marchés du soir 2017 avec Pays Montbéliard Agglomération**

Suite à la mise en place des marchés du soir 2017 en partenariat avec Pays Montbéliard Agglomération, il convient de régulariser l'organisation de cette manifestation par une convention définissant les modalités de ce partenariat qui se tiendra sur la commune le vendredi 1<sup>er</sup> septembre prochain.

Lecture de cette convention est donnée au conseil municipal.

Après étude et discussion, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer cette convention.

POUR : 12

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

**Arrivée de Gabriella HONORIO ACOLAT à 19h10.**

**8. Tirage au sort du Jury d'Assises**

Comme chaque année, à la demande de la Préfecture, il a été procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale 2017, des personnes destinées à figurer sur la liste annuelle des jurés d'assise pour l'année 2018.

Sont désignés :

- Nathanaël GEORGY
- Patrice LECHTANSKI
- Arthur VICHOT

Ces trois noms seront transmis au Bureau de la Règlementation, des Elections et des Enquêtes Publiques pour suite à donner.

**9. Nomination d'un coordonnateur pour le prochain recensement de la population**

Dans le cadre du recensement de la population qui doit avoir lieu du 17 janvier au 18 février 2018, il convient d'ores et déjà de nommer pour le 31/05/2017, un coordonnateur (qui gèrera les agents recenseurs et remplira les imprimés).

Nathalie JEANNEY se propose pour être coordonnateur et Gabriella HONORIO ACOLAT pour être suppléante.

En cas de besoin, Charlène MOREAU (Agent communal) pourra les assister.

**10. Informations diverses**

- Les Francas d'Eté auront lieu les trois dernières semaines de juillet et la dernière semaine d'août.
- Une réunion à la Sous-Préfecture concernant la prévention de la délinquance a eu lieu le 17/05/2017.
- Le bureau de Poste de Colombier-Fontaine réduit ses horaires d'ouverture avec la fermeture du lundi matin.
- La Direction de PMA a transmis le montant du prêt restant à payer du bâtiment ex-CC3C.
- La mise en place d'un Conseil de Jeunes est en réflexion.
- Signature chez le Notaire de la vente du bâtiment 6 rue du Bié le 12/06/17.
- Un rapide compte-rendu de la dernière réunion avec la Société OPALE sur les Eoliennes a été fait par Nathalie JEANNEY et Liliane FOCK.

- Rappel de la prochaine cérémonie au Monument : le 18/06 à 10h45.
- Une commission Finances et Culture/Sports/Fêtes et cérémonies aura lieu le 28/06 à 18h00 pour l'étude des subventions communales.
- Un courrier à l'attention de Monsieur le Président de PMA sera fait dans les prochains jours sur le devenir du bâtiment ex-CC3C.

**Clôture de la séance à 20h15.**

**Prochain conseil municipal : le 05/07/2017 à 19h00**